



ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES	2013 - 2014
MINIMES FEMININS et MASCULINS	2011- 2012
CADETS et CADETTES	2008 - 2009 - 2010
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS	2007 et avant

DOJO ANGLOY				
Salle L. DESCOUBES	-	Route de Jouanetote	-	64600 ANGLET

Date : Samedi 16 Novembre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Jean Luc ABDOUL	Jean Luc ABDOUL	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>CADETTES - CADETS</i>	09 h
<i>MINIMES Fém. et Masc.</i>	10 h 30
<i>JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc.</i> <i>BENJAMINES</i>	14 h
<i>BENJAMINS</i>	15 h

Définition de l'animation :

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de France Judo

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni :

- de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).
- Ou d'une pièce d'identité après inscription par extranet

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Responsable tapis : DOJO ANGLOY